

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00706

Numéro SIREN : 447 790 437

Nom ou dénomination : A.C.E.S.

Ce dépôt a été enregistré le 13/09/2023 sous le numéro de dépôt B2023/027725

A.C.E.S
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 2 Route de Muret
31120 PORTET SUR GARONNE
447.790.437 RCS TOULOUSE

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

Bilan

Désignation de l'entreprise : S.A.S.U A.C.E.S		1 2				
Adresse de l'entreprise 2 ROUTE DE MURET 31120 PORTET-SUR-GARONNE		Durée de l'exercice précédent * 1 2				
Numéro SIRET * 4 4 7 7 9 0 4 3 7 0 0 0 2 7		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, 3 0 0 9 2 0 2 2				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
	Frais de développement *	CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	3 480		
	Fonds commercial (1)	AH	AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	Terrains	AN	AO			
	Constructions	AP	AQ	15 614		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	9 543		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	61 348		
Immobilisations en cours	AV	AW				
Avances et acomptes	AX	AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
	Autres participations	CU	CV			
	Créances rattachées à des participations	BB	BC			
	Autres titres immobilisés	BD	BE			
	Prêts	BF	BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	2 167		
TOTAL (II)		BJ	BK	89 985		
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	40 449		
	En cours de production de biens	BN	BO	45 200		
	En cours de production de services	BP	BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
	Marchandises	BT	BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	12 503		
	Autres créances (3)	BZ	CA	24 618		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE			
Disponibilités	CF	CG	111 330			
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	244			
TOTAL (III)		CJ	CK	12 503		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	662 651	102 488	560 163
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilitations :		Stocks :		
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2022

Désignation de l'entreprise		S.A.S.U A.C.E.S		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....50 000.....)	DA	50 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	137 716		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	53 268		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	245 984		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	121 844		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	22		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	112 253		
	Dettes fiscales et sociales	DY	80 060		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	314 179			
	Ecart de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	560 163		
RENVOS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	226 694		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A.C.E.S
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 2 Route de Muret
31120 PORTET SUR GARONNE
447.790.437 RCS TOULOUSE

ANNEXE

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/09/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 560 162,99 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 53 267,76 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 15/12/2022 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

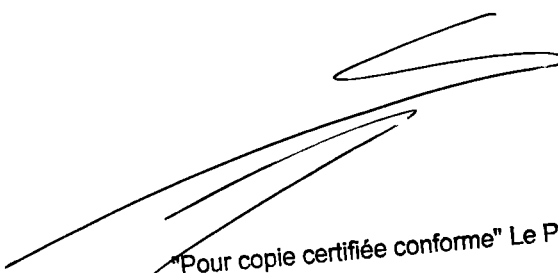
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks des autres approvisionnements : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- En cours de production de biens : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.



"Pour copie certifiée conforme" Le Président

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.0.1 - Sans impact sur l'activité de l'entreprise**

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité depuis le 1er janvier 2020.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)

ANNEXE

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 15/12/2022

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 245 296 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	3 480			3 480
Immobilisations corporelles	136 460	103 188		239 648
Immobilisations financières	367	1 800		2 167
TOTAL	140 307	104 988		245 296

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 89 985 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	3 480			3 480
Immobilisations corporelles	58 052	28 453		86 505
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	61 533	28 453		89 985

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similaires	3 480	3 480	0	1 ans
Installations generales	17 281	15 614	1 667	de 5 à 10 ans
Installations 2 route de muret	60 827	15 614	45 214	15 ans
Materiel industriel	2 641	2 525	116	de 3 à 10 ans
Outillage industriel	8 021	5 704	2 317	de 3 à 5 ans
Agencements amenag mat outillage	2 021	1 315	706	5 ans
Materiel de transport	144 465	57 338	87 127	de 3 à 5 ans
Materiel de bureau et informatiqu	2 976	2 594	383	de 2 à 3 ans
Mobilier	1 416	1 416	0	3 ans
TOTAL	243 129	105 599	137 529	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.2 - Etat des créances = 222 543 E**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	2 167		2 167
Actif circulant & charges d'avance	220 376	220 376	
TOTAL	222 543	220 376	2 167

3.3 - Provisions pour dépréciation = 12 503 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	13 065			562	12 503
Comptes financiers					
Total	13 065			562	12 503

3.4 - Charges constatées d'avance = 244 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 15/12/2022

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 50 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1000	50,00	50 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1000	50,00	50 000

4.2 - Etat des dettes = 314 179 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	121 844	34 358	87 486	
Dettes financières diverses	22	22		
Fournisseurs	112 253	112 253		
Dettes fiscales & sociales	80 060	80 060		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	314 179	226 694	87 486	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 13 370 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	17
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	13 000
Dettes fiscales & sociales	353
Autres dettes	
TOTAL	13 370

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 1 079 308 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	1 079 308	100,00 %
TOTAL	1 079 308	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 22 719 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	77 297		77 297
Résultat financier	-1 241		-1 241
Résultat exceptionnel	-70		-70
Participation des salariés			
TOTAL	75 987	22 719	53 268

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Dettes garanties par des suretés réelles

Dettes garanties par des suretés réelles = 121827.03 €

Intérêts à échoir sur emprunts = 1 318.38 €

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 244 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	244
TOTAL	244

8.2 - Charges à payer = 13 370 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	17
Int courus/emprunts etablissts credit(168840)	17
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	13 000
Fourn factures non parvenues.(408100)	13 000
Dettes fiscales et sociales :	353
Autres charges a payer(448600)	353
TOTAL	13 370



"Pour copie certifiée conforme" Le Président

A.C.E.S
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 2 Route de Muret - 31120 PORTET SUR GARONNE
447.790.437 RCS TOULOUSE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 16 JANVIER 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice clos le 30 septembre 2022 s'élevant à **53 267,76 euros** de la manière suivante :

- | | |
|--|------------------------|
| - Bénéfice de l'exercice | 53 267,76 euros |
| - A titre de dividende global à l'associé unique
Soit 50 euros par action | 50 000,00 euros |
| - Le solde, en totalité au compte " Autres réserves "
Lequel s'élève ainsi à 140 983,60 euros. | 3 267,76 euros |

Compte tenu de cette opération les capitaux propres s'élèvent à 195 983,60 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 16 janvier 2023.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 50 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associé unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE	REVENUS ELIGIBLES A L'ABATTEMENT		REVENUS NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30/09/2021	50 000 €		
30/09/2020	0 €		
30/09/2019	0 €		

**Certifié conforme
Le Président**

